

# Faciliter la circulation des informations au domicile

<b>RÉFÉRENCE</b>	<b>IDFCICD22</b>
<b>DURÉE</b>	21 heures de formation
<b>PUBLIC (F/H)</b>	Salarié.e du Particulier Employeur
<b>PRÉREQUIS</b>	Être salarié.e du Particulier Employeur

## Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'organiser la transmission des informations entre les acteurs de la prise en charge dans le respect des règles déontologiques. Il sera également capable de coordonner le suivi de l'accompagnement global en veillant à la satisfaction du particulier employeur.

## Contenus de la formation

### SAVOIRS :

- La dimension qualité des interventions au domicile et les principes de la démarche de projet personnalisé.
- Le recueil d'informations et l'observation : démarche et outils.
- Le partage d'informations et les obligations professionnelles en fonction de la profession ou des missions des intervenants.
- Les différents types de réunions et leurs objectifs.
- Les transmissions orales et leurs modalités.
- Les écrits professionnels dans le cadre de la coordination : typologie, fonctions et règles d'élaboration.
- La méthodologie de résolution de problème.
- Les signes d'alerte d'une conduite à risque, d'une perte d'autonomie ou de son aggravation.

### SAVOIR-FAIRE :

- Réaliser l'analyse des besoins du particulier employeur et celle de son logement en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle et le projet personnalisé.
- Transmettre ou restituer un message oral ou écrit clair et adapté à son destinataire.
- Créer et proposer un outil de liaison accessible et utilisable par tous les acteurs au domicile.
- Préparer une réunion, l'animer et rendre compte des informations clés en veillant au cadre de sa mission et à son positionnement.
- Organiser des temps d'échange réguliers sur l'accompagnement global avec l'équipe pluriprofessionnelle ou les aidants.
- Recueillir régulièrement la satisfaction du particulier employeur quant à l'accompagnement global mis en place.
- Tracer les incidents et analyser leurs conséquences sur l'accompagnement.
- Proposer des actions correctives, préventives ou d'amélioration au particulier employeur en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle et les aidants, en cohérence avec le projet personnalisé.
- Repérer une situation d'urgence ou à risque, alerter et s'appuyer sur l'équipe pluriprofessionnelle pour trouver une solution.

## Moyens pédagogiques

Documents pédagogiques, études de cas, jeux de rôle

## Évaluation - Reconnaissance des acquis

Bilans oral et écrit  
Attestation de fin de formation



*Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter au 01 40 37 27 07 afin que nous puissions prendre toutes les mesures nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.*

